



L'INTERNEMENT DES NOMADES, UNE HISTOIRE FRANÇAISE (1940-1946)

D'octobre 1940 à mai 1946, près de 6700 personnes, en majorité françaises, dont un grand nombre d'enfants, ont été internées dans plus d'une trentaine de camps pour Nomades situés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Avec cette exposition, le Mémorial de la Shoah propose, un éclairage complet sur la politique menée par la France entre 1939 et 1946 envers ceux que la loi française désignait sous le terme de Nomades. Si elle fut différente de la politique allemande menée dans le reste de l'Europe envers les *Zigeuner* (Tsiganes), cette politique constitue un épisode parmi les plus dramatiques de la Seconde Guerre mondiale sur notre territoire, une page terrible dont la mémoire fut longtemps occultée.

TITRE DES PANNEAUX

- 1 – Titre
- 2 – Introduction
- 3 – Contrôle et surveillance des Nomades au tournant du siècle
- 4 – 1912 : la fabrique de la catégorie « nomade »
- 5 – Le carnet anthropométrique des Nomades
- 6 – La Première Guerre mondiale et le camp de Crest
- 7 – La construction raciale de la catégorie « tsigane » en Allemagne
- 8 – Entrée en guerre et assignation à résidence des Nomades
- 9 – Les camps d'internement pour Nomades en France
- 10 – Les débuts de l'internement en zone sud, 1940-1941
- 11 – Rivesaltes principal camp d'internement en zone sud, 1941-1942
- 12 – Saliers un camp destiné aux Nomades, 1942-1944
- 13 – L'internement des Nomades en zone occupée
- 14 – Les premiers camps d'internement en zone occupée
- 15 – Jargeau, un des principaux camps de la zone occupée
- 16 – Arc-et-Senans et Montreuil-Bellay, deux camps en zone occupée
- 17 – Souffrances et violences dans les camps d'internement
- 18 – Résistance et évasion des camps d'internement
- 19 – Déportations vers les camps nazis, 1943-1944
- 20 – Après la Libération, le maintien des Nomades dans les camps
- 21 – Sortie des camps et luttes mémorielles

Mots clés

Seconde Guerre Mondiale, camp d'internement, Nomades, Occupation, France, Vichy, persécutions, déportations

Caractéristiques techniques

21 roll-up autoportants de 85 (l) x 200 (h) cm conditionnés dans quatre cartons de : 39 (L) x 27 (l) x 96 (h) cm. Poids total : 60 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 30 m de linéaire.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la 3^{ème} à la Terminale

Ressources

Bibliographie

Filmographie

Brochure pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

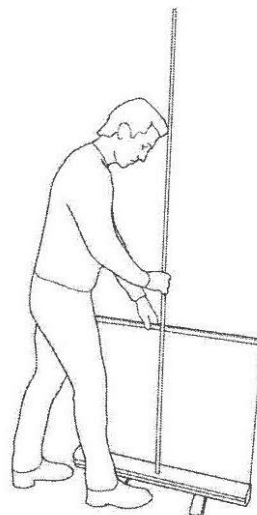
Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

Notice de montage

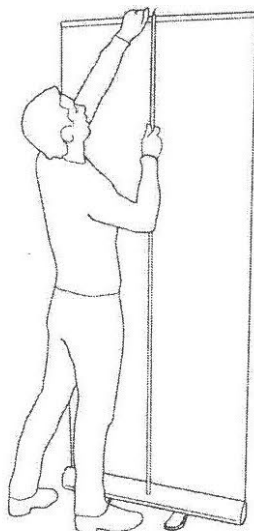
1



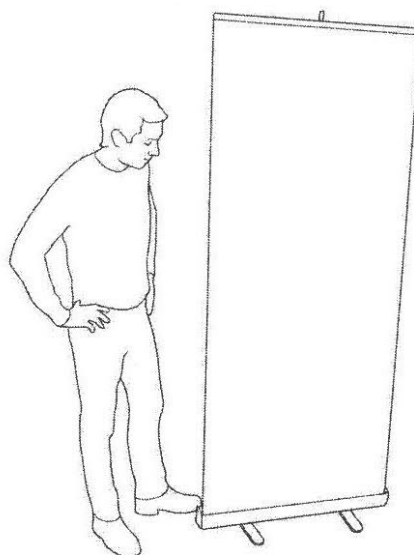
2



3



4



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.